

Procès-verbal
du conseil d'administration
du 7 janvier 2020

Cette réunion s'est déroulée à la salle de la Mairie.

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20 heures.

Etaient présents :

AUBERTIN Guillaume, AUBERTIN Jean-Pierre, BAUDY Samuel, BIDAL Hervé,
FAVRE Jean-Michel, GILOT Corinne, MANNEAU Gilles, PIERNOT Bernard,
TABELLION Brigitte

Etait absent, excusé :

COLON Yvon,

Jean-Pierre AUBERTIN remercie la municipalité pour la mise à disposition de la salle et à tous les présents d'avoir répondu favorablement à son invitation.

Ordre du jour:

1. Approbation du PV du CA du 12 septembre 2019
2. Rappel des activités de l'association
3. Préparation de l'assemblée générale 2020
4. Prévisions d'activités et dossiers en cours
5. Point financier
6. Divers

1. Approbation du procès-verbal conseil d'administration du 12 septembre 2019

Aucune remarque sur le procès-verbal du conseil d'administration du 12 septembre 2019, il est adopté à l'unanimité.

2. Les activités de l'association depuis le dernier conseil d'administration

- 13 septembre

Début des travaux de sauvegarde des vestiges de notre abbaye. Ils ont duré jusqu'au 25 octobre. Depuis la fin des travaux, des adhérents procèdent régulièrement au nettoyage de l'intérieur de «l'abbatiale».

- 21 septembre

Journées internationales du Patrimoine. Notre promenade nocturne dans la vallée de Mureau a eu un franc succès, favorisée par une bonne météo.

Le repas (petit pâté, salade, fromage, tarte) a regroupé une cinquantaine de convives. Puis à 20h30, une cinquantaine de personnes rejoignent le lieu de départ et c'est une

centaine de promeneurs qui se rendent tranquillement de nuit jusqu'à l'abbaye. En chemin, ils admirent :

- la chapelle de St Quirin éclairé
- la butte de la Potence avec son projecteur, première halte pour écouter Nicole FAVRE conter l'histoire de ce lieu

Ils croisent en chemin, la statue de Victor un poilu ami de Jules. Celle-ci a été sculptée par André DEMIMUID.

Ils contemplent l'étang de Mmes WALTER tout illuminé et poursuivent leur chemin guidé par les petites lampes délimitant les bordures.

Au sommet de la côte, Jean-Charles MOUGINOT raconte l'arrivée des chanoines de Septfontaines.

Les cloches de l'abbaye retentissent, appellent les fidèles qui sont accueillis sur le site de l'abbaye par des chants grégoriens.

L'ensemble du groupe est surpris en voyant les vestiges de notre abbaye éclairés.

Retour ensuite pour le dessert et une petite boisson.

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont permis que cette manifestation soit de nouveau un succès.

- 08 décembre

Participation au marché de Saint Nicolas à la salle des fêtes de Liffol le Grand.

3. Préparation de l'assemblée générale

Elle se déroulera le samedi 8 février 2020 à la salle des fêtes de Pargny à 15h00.

L'ordre du jour suivant a été arrêté :

Partie statutaire

Rapport moral

Rapport financier

Fixation du montant de la cotisation

Renouvellement d'un tiers des membres du conseil d'administration

Partie informative

. Les travaux de sauvegarde de la porte: film et photos : des documents souvenirs exceptionnels

. Ensemble architecturale de l'abbaye au 18^{ème} siècle par Mr CORROY Jean, architecte honoraire

. Au fur et à mesure de cette présentation vous découvrirez l'abbaye telle qu'elle était au 18^{ème} siècle, schémas, croquis, maquette.

. Signature d'une convention pour la mise en place d'une souscription avec la fondation du patrimoine pour la poursuite des travaux de sauvegarde des vestiges de l'abbaye de Mureau.

Partie conviviale

Montant des cotisations : le conseil décide à l'unanimité de proposer le maintien des cotisations à 10 euros.

Renouvellement du mandat d'administrateurs :

BAUDY Samuel, BIDAL Hervé, COLON Yvon, MANNEAU Gilles arrivent au terme de leur mandat.

Tous les quatre désirent poursuivre leur travail au sein du CA. Le renouvellement de leur fonction sera proposé/

Pour la partie conviviale, il sera servi du kir afin d'utiliser le vin blanc acheté pour la tartiflette 2019. Il sera demandé aux adhérents de confectionner des beignets et des gâteaux.

Il est aussi décidé à l'unanimité que, en plus des adhérents, seront invités les souscripteurs, les donateurs ainsi que les autorités.

Les membres du conseil visionnent le film sur les travaux de la 1^{ère} tranche de sauvegarde des vestiges de notre abbaye et du montage photos. Ces documents ont été réalisés par Mr et Mme BOULANGER, membres du club photos et vidéos de Liffol le Grand. Un très beau document souvenir.

Ensuite chacun découvre et admire les schémas, croquis et la maquette de l'abbaye au 18^{ème} siècle réalisés par Mr CORROY, architecte honoraire à Neufchâteau.

A l'unanimité Mr CORROY est nommé membre bienfaiteur

Il est aussi décidé à l'unanimité d'effectuer la demande pour conclure une nouvelle convention avec la Fondation du Patrimoine pour la mise en place d'une nouvelle souscription et envisager une 2^{ème} tranche de travaux de sauvegarde des vestiges de notre abbaye.

Les travaux retenus sont :

- nettoyage des abords des vestiges au-delà du ruisseau à droite de «l'abbatiale»
- consolidation des vestiges du pavillon et des restes du mur des écuries
- reconstruction du mur qui relie ces 2 vestiges
- reconstruction de 5-6 mètres de souterrain

Le conseil donne l'autorisation au président de signer les documents de demande :

- d'ouverture d'une souscription
- de subventions auprès des collectivités territoriales et autres structures pouvant octroyer des subventions pour ces travaux

Compte-tenu de la qualité exceptionnelle des documents et des ouvrages, il est décidé d'organiser le dimanche 9 février 2020 une exposition ouverte au grand public. La promotion de cette manifestation sera effectuée par voie de presse et d'affiches. Jean-Pierre AUBERTIN informe les membres du conseil de l'évolution de la confection d'une statue de Notre Dame de Mureau par la manufacture HENRYOT de

Liffol le Grand. L'ébauche réalisée par une machine à sculpter numérique est terminée. Désormais place à la main de l'homme. Même inachevée cette statue sera présentée à l'assemblée générale.

4. Prévisions et dossiers en cours

Dates à retenir :

- Le concert de chœur d'hommes FARIDOL le dimanche 03 mai 2020 à 16h00 en l'église de Pargny. Vous pouvez déjà les découvrir sur leur site internet.

- Inauguration des travaux de l'abbaye, dimanche 23 août 2020. Elle se découpera en 2 parties :

10h : messe qui sera l'office unique ce dimanche sur le secteur paroissial

11h15 : cérémonie laïque

Il reste à organiser cet événement

Le conseil hésite sur l'organisation d'une manifestation à l'automne :

Certains membres suggèrent une pause, d'autres évoquent de rééditer le concert GOSPEL, puis il est aussi soumis un concert de chorale d'enfants ou un orchestre classique, réflexion en cours.

- Noémie LENÔTRE, étudiante en archéologie, poursuit son étude du site de l'abbaye.

- A la prochaine assemblée générale, il sera montré des plans de l'architecte LANCRET, qui effectua les plans de réfection de l'abbaye au 18^{ème} siècle. Mais hélas ceux de notre abbaye reste introuvables. Les plans seront ceux de l'église de Vaucouleurs.

- Le président informe d'un petit groupe d'administrateurs et administratrices réfléchissent à la mise en place d'une signalétique informative à installer sur le site de l'abbaye à l'attention des visiteurs. L'objectif étant que cette installation soit réalisée pour les prochains beaux jours. Jean-Michel propose que sur les principaux édifices du village soit aussi apposé des panneaux d'information. Jean-Pierre souligne cette judicieuse proposition, indique que cela concerne des bâtiments communaux et dit qu'il faut attendre la mise en place de la prochaine municipalité pour leur soumettre ce projet.

5. Point financier

A ce jour, 7 janvier 2020,

- Toutes les factures afférentes aux travaux de sauvegarde de «l'abbatiale» sont réglées
- Toutes les subventions et aides pour la réalisation sont encaissées
- Toutes les factures de fonctionnement courant sont réglées
- L'abonnement internet 2020 et l'assurance pour 2020 sont aussi réglés

Compte-courant : 1114,33 euros
Livret A : 158,51 euros
En caisse : environ 400,00 euros

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h00

Un moment convivial suit ce conseil.

Merci beaucoup à Nicole et Claude pour la confection des galettes.

Le secrétaire
Guillaume AUBERTIN

Le Président
Jean-Pierre AUBERTIN